

**Monsieur le Président
Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
24, rue Saint-Esprit
63033 CLERMONT FERRAND cedex 1**

Riom, le 12 mars 2026

Monsieur le Président,

France Nature Environnement a développé et fait vivre la plate forme « Sentinelles de la Nature » qui permet à tout citoyen de signaler une dégradation de l'environnement ou, au contraire, une action bénéfique.

A ce titre, FNE 63 entretient des rapports privilégiés avec les services de l'État chargés de la bonne application de la réglementation en matière d'environnement.

Notre fédération a reçu, le 9 mars 2026, sur la plateforme « Sentinelles de la Nature », un signalement concernant la programmation de travaux de sécurisation au niveau de la route départementale 996, sur la commune de Chambon-sur-lac. Lien vers la fiche publique : <https://sentinellesdelanature.fr/alerte/50646/>

D'après les informations fournies par la déclarante, les travaux seraient effectués sur une période de quatre mois, à compter du 16 mars 2026. Cette dernière signale également la présence sur le site d'un couple de Grand Duc d'Europe, espèce protégée, inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux, à l'annexe II de la Convention de Berne, à l'annexe II de la Convention de Washington et en annexe A du Règlement CEE/CITES. Ce couple serait en pleine période de reproduction, la femelle serait actuellement en train de couvrir. Des travaux d'héliportage de matériel seraient, d'après notre sentinelle, prévus lors de la première phase des travaux à proximité du nid. Ces travaux, réalisés pendant la couvaison, seraient susceptibles de provoquer l'abandon, par le couple, du nid et de la couvée, provoquant ainsi l'échec de la reproduction du couple.

Face à l'effondrement dramatique de la biodiversité dont nous sommes témoins, notre fédération est très attentive à ce signalement. Nous ne comprenons pas que de tels travaux, dont nous ne remettons pas bien sur le bien-fondé, puissent être réalisés en pleine période de reproduction d'une espèce patrimoniale sensible et ne soient pas programmés en dehors de cette période.

Nous souhaitons pouvoir rester confiants dans l'exemplarité des services du département dans le respect de la biodiversité, aussi, nous sollicitons de votre part le report des travaux les plus impactants, comme les héliportages, après la période de couvaison, soit après la mi avril. Nous vous serions, également, reconnaissants de bien vouloir nous transmettre dans les meilleurs délais, le calendrier précis des travaux envisagés.

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande et nous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de notre profond respect.

Pierre RIGAUD
Vice-Président en charge de la biodiversité
0667686863

